

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



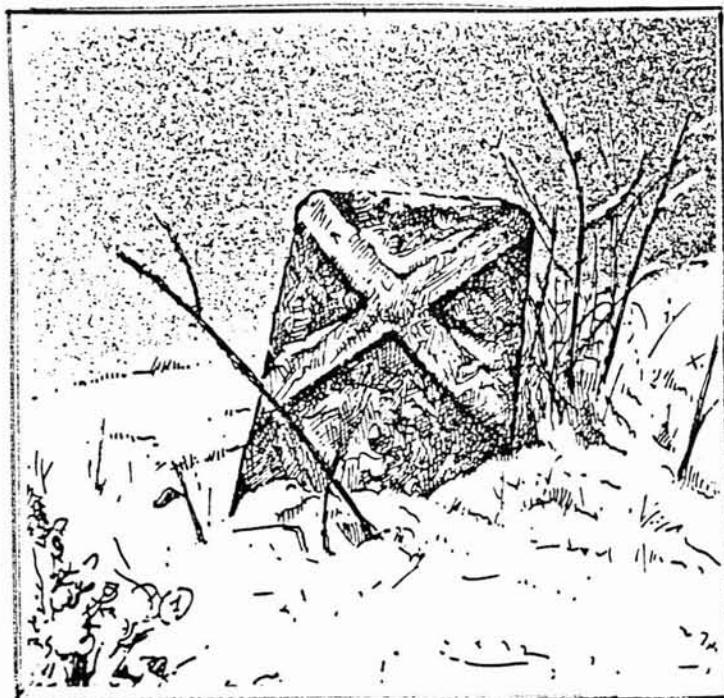
Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Janvier — Januari 1987

Numéro 114



UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.

Rue Robert Scott, 9

1180 Bruxelles

Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30

janvier 1987 - n° 114

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.

Robert Scottstraat 9

1180 Brussel

Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30

januari 1987 - Nr 114

S O M M A I R E - I N H O U D



La campagne de M. de Broich (ancien "Sirooppot")

par Jacques Lorthiois p. 2

Uccle avant 1300, d'après Verbesselt

par Patrick Ameeuw p. 6

A propos du Creetmolen (Addendum)

p. 10

Appel à nos lecteurs

par Patrick Ameeuw p. 10

Les fiefs tenus du Brabant sous Uccle en 1440

par Henry de Pinchart p. 11



LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

La sucrerie de Waterloo (II)

par Dominique Willemart

p. 12

Het dagelijks leven onder het Frans bewind (XIII)

door Raymond Van Nerom

p. 18

En couverture: La borne du Cauberg - dessin de G. Winterbeek

Publié avec le concours de la commune d'Uccle, de la province de Brabant et de la Communauté Française

LA CAMPAGNE DE M. DE BROICH (ANCIEN " SIROOPPOT ").

Cette demeure des champs qui avait succédé à l'antique brasserie du " Sirooppot " portait le n° 16 de l'avenue De Fré. Elle était située en face du " Cornet " et du " Crabbegat ".

Au milieu du XIXème siècle cette propriété s'étendait sur 4 H.29 A.40 C. entre les avenues De Fré, Boetendael, de la Ramée et Brugmann. Le tout disparut et son étang peuplé de canards fut remblayé vers 1920 au moment de la création de l'avenue de l'Echevinage. Les ultimes vestiges en sont, peut-être, les grands arbres de la clinique de la Ramée.

+ + + + +

Comme le " Cornet ", son voisin, le " Sirooppot " jadis dénommé "t Valvecken " devait un cens annuel de 3 deniers de Louvain à la Vénérerie ducale établie à Boitsfort (1). Grâce à une lente érosion monétaire, cette redevance convertie en 7 deniers 3 mites était devenue bien légère; dans la première moitié du XVIIIème siècle elle ne représentait plus 20 frs de notre monnaie...

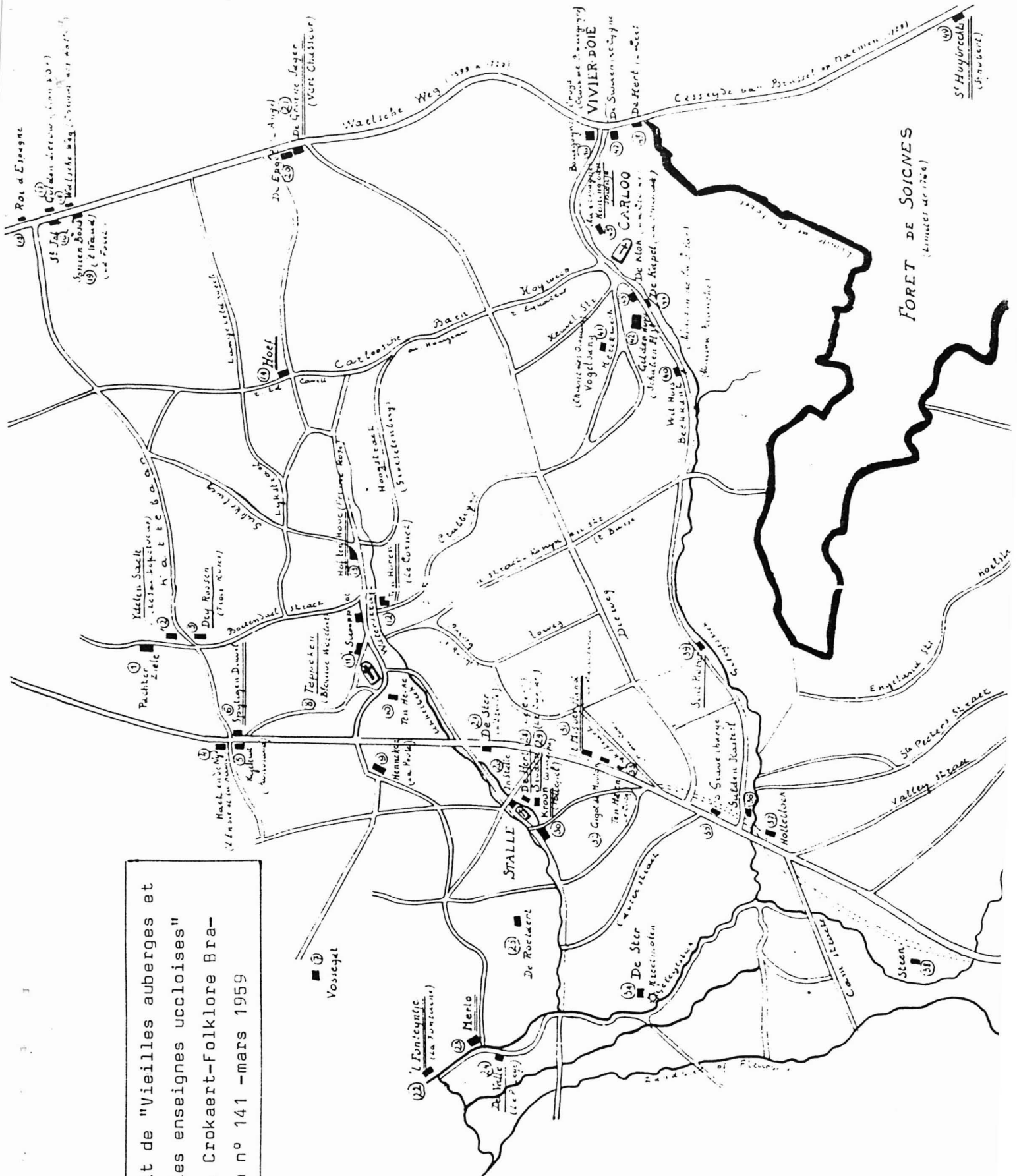
C'est cependant par le biais de cette taxe que nous pouvons dresser la liste des propriétaires du " Sirooppot " depuis le XVIème siècle. Citons les sans nous attarder : Pierre Bisschot et Nicolas Sterck avant 1580; ensuite Guillaume van de Velde, Guillaume van der Borcht et sa veuve (2).

En 1650, l'extension territoriale de Carloo se fit au détriment de la rive gauche de l'Ukkelbeek. Le " Cornet " fut ainsi englobé dans le fief des Van der Noot tandis que le " Sirooppot " continua de relever d'Uccle. C'est ce qui nous fait douter de la présence de son propriétaire parmi les échevins de Carloo. Sans doute est-ce un homonyme de Pierre de Leener, également brasseur, qui siégea à cette époque à Carloo ? De son temps, en 1686, le revenu de la brasserie était évalué à 70 florins et sa valeur à 1500 florins (3)(4). Ce n'était pas beaucoup mais cela suffisait à faire de Pierre de Leener un notable qui fut, comme tel, inhumé dans l'église Saint-Pierre, le 19 mai 1688 (5). Jean-Baptiste de Leener lui succéda et connut comme lui une période troublée. C'est ce qui explique qu'il fut évincé de son bien, vraisemblablement pour non-paiement de rente et que le " Sirooppot " passa, le 23 octobre 1710, aux mains de Pierre Sersté et de son épouse, Marie van Bever, veuve en premières noces de Jacques de Wees (6). Après leur décès (en 1740 ?), le " Sirooppot " échut à leur fils, Henri Sersté, veuf de Jeanne-Marie Herinx en 1738 et remarié la même année avec Jeanne-Marie Houwaert (7).

Outre le " Sirooppot " situé au bas du " Groote Catteveld " et comme tel sujet à la Grande dîme (8), Henri Sersté possédait encore d'autres biens à Uccle totalisant 5 bonniers 75 1/2 verges (9). Le " Sirooppot " représentait à lui seul 2b. 2j. 83v. Il convient de mentionner aussi une distillerie, dénommée " De Sterre " bâtie le long de la chaussée d'Alseberg - sous la juridiction de Stalle - qu'il avait achetée le 13 mai 1730 (10).

Devenu veuf pour la seconde fois, Henri Sersté convola (post 1748) avec Marie-Elisabeth Goossens, nettement plus jeune que lui à en juger par son double prénom dont la vogue débuta chez nous en 1725.

Extrait de "Vieilles auberges et
vieilles enseignes uccloises"
par H. Crokaert-Folklore Bra-
bançon n° 141 -mars 1959



Henri Sersté mourut en 1761 laissant cinq héritiers : quatre des cinq enfants survivants de sa première femme, Pierre, François, Henri et Marie (épouse d'Alexandre Ecrevisse) et Anne, encore mineure représentée par sa mère, Marie-Elisabeth Goossens.

François Sersté ayant racheté les parts de ses frères et soeurs dans la distillerie " De Sterre " (7 mars 1761), on se décida à vendre le " Sirooppot " pour sortir d'indivision. On commença aussitôt par vider la maison et l'étable. De cette vente on retiendra qu'une vache noire trouva preneur à 26 fl.10 sols, qu'une horloge valait 30 fl. et qu'une charrette atteignit 62 fl. Après clôture des comptes, les enchères avaient rapporté 1541 fl. soit autant que la valeur du " Sirooppot " en 1686...

Après liquidation du mobilier et du bétail on s'attaqua aux arbres. Nous savons ainsi qu'à proximité de la brasserie poussaient un tilleul (il passait pour protéger de la foudre mieux que la joubarbe des toits) un chêne et de nombreux ormes. Ensuite on en vint à l'essentiel. Le " Sirooppot " était dépeint comme une brasserie avec grange, étables et " autres édifices ", une belle fontaine, un jardin, un verger et des champs contigus, d'une superficie de 2b. 2j. 83v. L'ensemble était borné par : le chemin public, les biens de M. de Fraye (11), ceux de M. Fariseau (12) et ceux du comte de Fruges (13). Outre le cens payé à la Vénérerie, le bien était encore grevé de 9 fl. au Sr Decker (?), 3 fl. 4 sols au chapitre de Sainte-Gudule et 11 1/2 sols à l'église et aux pauvres d'Uccle. Enfin pesait encore sur lui une rente à 4% dont le capital s'élevait à 600 fl. Il était précisé que les ustensiles à distiller, tels que chaudron, serpentín etc. n'étaient pas inclus dans la vente. Il était encore stipulé que Marie-Elisabeth Goossens serait autorisée à demeurer dans la maison jusqu'à la Saint-Bavon prochaine (1 octob.) et que sur le produit de la vente elle aurait droit à 244 fl. " pour améliorations faites ".

Ouvertes à 5.000 fl. le 24 mars 1761, les enchères furent clôturées à 3.050 fl. le 5 mai 1761. Ce jour fatal, en même temps que la chandelle s'éteignit aussi l'animation parfois bruyante qui avait si longtemps régné au " Sirooppot ". L'acquéreur qui déboursa finalement 3.842 fl. était un gentilhomme bruxellois, don Francisco Barnaba qui avait effectué cet achat au nom de sa fille Catherine.

+ + + + +

La famille Barnaba fixée à Bruxelles dès 1668 était d'origine espagnole mais là n'était pas la raison majeure de l'attachement farouche de ses représentants à leur " don " (14). Pour un Barnaba, non titré quoique noble et soucieux de le faire savoir, c'était la façon la plus évidente d'exhiber cette qualité. Eût-il cherché, comme d'autres, à exprimer ainsi sa nostalgie d'un régime révolu qu'il serait entré aux gardes wallonnes plutôt que de servir les gouverneurs autrichiens comme il l'avait fait.

Quoiqu'il en soit, don Francisco n'entendait pas davantage jouer au brasseur que sa fille à la " baesinne ". Le 3 août 1761, il mit à l'encan les deux chaudières à brasser, les deux bacs et autre matériel et

lança un appel aux démolisseurs pour le débarrasser de la grange, de l'étable et autres appentis. Comme il tenait à récupérer les pierres, les tuiles et jusqu'au chaume du toit, il ne se présenta d'amateurs que pour le matériel dont la vente rapporta 514 fl.

On ne sait pour quelles raisons don Francisco jeta son dévolu sur Uccle pour y établir sa seconde résidence. Peut-être son frère Henri lui en avait-il vanté les agréments. Ce dernier pouvait connaître les lieux ayant épousé la fille du roi d'armes Josse-Ignace Liser qui fut seigneur de Stalle de 1732 à 1735.

Nous ignorons aussi l'état de fortune de don Francisco mais il pouvait au moins tabler sur un revenu annuel de 510 fl. fourni par le loyer de ses deux immeubles de Bruxelles (15).

Après son décès, sa fille Catherine Barnaba vendit sa propriété uccloise au major de Grenet et alla s'installer en ville, entre la place des Wallons et l'hôtel de Hornes (16). Le major de Grenet fut adhérité de l'ex " Sirooppot " le 18 décembre 1782. Nous ignorons tout du major de Grenet mais en dépit de son grade rien n'indique que ce fut un militaire. Il est en effet probable qu'il n'ait exercé cette fonction qu'au sein de la garde bourgeoise (17).

Le 23 janvier 1788, au lendemain de la première grosse échauffourée de la Révolution brabançonne, Isabelle-Catherine Mentren, veuve de M. de Grenet, remettait les clefs à Léopold-Joseph Maluin, époux de Marie-Catherine Domis (18). Le nouveau maître des lieux n'était pas un inconnu pour les Ucclois. N'était-il pas depuis 1785 drossart de Carloo bien que résidant d'ordinaire à Bruxelles ? (19) Il devait d'ailleurs être le dernier titulaire de cette charge abolie avec l'Ancien régime en 1795.

En attendant, c'était la Révolution brabançonne qui sombrait dans l'anarchie. Ces temps agités incitèrent sans doute le drossart à se défaire au plus tôt d'une propriété grevée d'une rente dont le capital équivalait au prix d'achat.

Le 12 février 1790, le drossart devenu veuf revendait l'ancien " Sirooppot " à M. Pollart de Canivris pour 4.333 fl. (20)

+ + + + +

L'ancienne brasserie métamorphosée en maison de campagne avec jardin et closière avait gardé sa belle fontaine et ses écuries. L'intérieur avec ses chambres tendues de papier peint, ses cheminées lambrissées ornées de miroirs voire de tableaux, reflétait un confort de bon aloi. La vie spirituelle y trouvait aussi sa place; la demeure était pourvue d'un oratoire domestique avec autel et ornements liturgiques.

Charles-Théodore Pollart, seigneur de Canivris (1734 + 1796) était issu d'une famille connue à Ormeignies depuis le XVIème siècle et à laquelle un receveur-général de Hainaut avait conféré un certain lustre. Son anoblissement en 1695 permettait à ses descendants de s'intituler écuyers. Ils ne s'en privaient pas et, à la mode de France, chacun des frères Pollart décorait son patronyme d'un nom de terre; outre un Pollart de Canivris, il y avait aussi un Pollart de Warnifosse, mayeur d'

d'Ath et un Pollart d'Hérimez, châtelain de la même ville (21).

A l'époque qui nous occupe vivait aussi la fille de ce dernier, Angélique de Rouillé (1756 + 1840), dont la correspondance découverte en 1961 ne manque ni d'intérêt ni de piquant (22).

Contrairement au père de cette épistolière, Charles-Théodore assista impavide à la seconde invasion française sans songer un instant à émigrer. Il rendit l'âme deux ans plus tard, le 24 fructidor de l'an IV (15 septembre 1796). Sa veuve, Marie-Claire Schotte continua d'occuper sa maison d'Uccle où elle décéda le 17 juin 1803.

Philippe-Albert Pollart de Canivris (1765 + 1828) qui succéda à ses parents était considéré de son temps comme un botaniste distingué. Aussi adhéra-t-il dès sa fondation à la Société d'Histoire naturelle fondée en 1795. A ce goût des sciences il en joignit un autre pour la chose publique sans accorder grande importance aux fréquents changements de régime. Ainsi après avoir été un des derniers échevins lignagers de Bruxelles en 1793, M. de Canivris devenu le citoyen Pollart siégeait sept ans plus tard comme adjoint au maire Arconati (23).

Selon un rapport établi en 1814, il passait pour avoir "de l'esprit et de l'instruction" et jouissait de la considération générale encore qu'il fut "un peu verbeux" et qu'on lui reprochât "de n'être pas toujours vrai dans ses discours". On lui attribuait de 10 à 15.000 frs de revenus ce qui suffisait alors pour être un homme riche. Le rapporteur vantait aussi l'excellence de ses principes politiques sans relever qu'ils venaient à nouveau de varier à bon escient. Redevenu gentilhomme après la chute de l'Empire, l'ex-citoyen Pollart avait pris place au Conseil de régence de Bruxelles et en attendant d'entrer aux Etats provinciaux du Brabant méridional. C'était la juste récompense de son empressement à grossir les rangs des ennemis du gouvernement français lesquels, depuis Waterloo, ne cessaient de s'étoffer (24).

(à suivre)

Jacques LORTHIOIS.

NOTES & REFERENCES.

- 1) - AGR. Ch. des Comptes 45114 n°19 & Gref.Scab.Boitsfort (Vénerie) 994 N°18.
- 2) - AGR. Ch. des Comptes 45112 n° 18.
- 3) - Une commune de l'agglomération -Uccle- (ULB-Solvay) t. I, pp. 139 & 194.
- 4) - AGR. Arch. ecclés. (St.Pierre-Uccle) 31348.
- 5) - BR. Mss Goethals 1623, f° 3v. & 5v. Les Sersté y eurent aussi leur sépulture.
- 6) - AGR. Not. Delcor, M.P. 5343 n° 2 & ss.
- 7) - Il en avait hérité 7/12èmes et racheta les autres 5/12èmes.
- 8) - E.R. Cartes & plans. Carte des dîmes par Everaerts (1757).
- 9) - AGR. Cartes & plans ms. 2394.
- 10) - avec 88 verges de terre.
- 11) - propriétaire du Hof ten Horen (le Cornet) .
- 12) - " " Hof ten Hecke (disparu).
- 13) - " " Hof ten Hove (Ferme Rose).
- 14) - Goethals, F.J.Dict.généal.des familles nobles,t.I, pp. 145-146.
- 15) - AGR. Not.Delcor,M.P.5346 n°3 & 19.Situées rue des Pierres et rue Notre-Seigneur.
- 16) - AGR. Wyckboeken 2305/194 (Waelscheplaetsewyck). & AVB 2798. La maison n° 174-175 acquise le 4.10.1782 pour 6.000 fl.
- 17) - AGR. Gref.Scab.Boitsfort (Vénerie) 939.
- 18) - Elle ne figure pas dans la généalogie Domis (de Semerpont).
- 19) - Op.cit.cfr note 3, t.I, pp. 140 & 193.
- 20) - AGR. Not.Cattoir,H. 9473 n° 2. Il en fut adhérité devant le banc de la Vénerie le 14.4.1790.
- 21) - ANB. 1862, pp.324-330 & Goethals,F.J.op.cit.t.IV,pp.103-105.
- 22) - Louant,A. Angélique de Rouillé. Mons 1970, 358 pp.
- 23) - Henne,A. & Wauters,A. Hist.de Bruxelles (1968),t.II,pp.383 & 510.
- 24) - Betermans,F.G.C. The High Society belgo-luxembourgeoise (1814-1815), pp. 13, 31, 70 & 462.

UCCLE AVANT 1300, D'APRES VERBESSELT. ---

Présentation du livre de VERBESSELT J. Het Parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13e eeuw. Deel XVIII. Brussel, Koninklijk Geschied- & Oudheidkundig Genootschap van Vlaams-Brabant, 1984.

Le dix-huitième volume de la monumentale étude de Verbesselt sur les paroisses brabançonnaises au Moyen-Age, récemment publié, nous intéresse particulièrement car y sont enfin abordées les localités du Sud de Bruxelles : Uccle d'abord, mais aussi d'autres communes au passé proche du nôtre, comme Forest, Saint-Gilles ou Drogenbos.

Son travail, en principe limité aux paroisses, porte en réalité sur l'ensemble des institutions locales et même sur le développement des activités économiques.

La période qui précède le XIIIe siècle nous reste mal connue. Les archives sont encore rares et souvent difficiles à interpréter. C'est pourquoi il faut compléter ces sources écrites par d'autres traces, telles la toponymie et l'étude des cartes anciennes. Celles-ci ne remontent pas au-delà du XVIIe siècle, du moins pour Uccle, mais peuvent donner un reflet assez fidèle de la situation qui prévalait à la fin du XIIIe siècle. Il a en effet été observé, à Anderlecht notamment (1), qu'après les grands mouvements de défrichement des XIIe et XIIIe siècles, le paysage rural a peu changé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Verbesselt ne révèle pas de documents inédits, mais éclaire les sources connues d'un jour souvent neuf. Ceci est sans nul doute le résultat de l'expérience qu'il a acquise au cours de ses recherches sur l'histoire des localités brabançonnaises.

Cette connaissance, partagée par peu d'historiens, lui permet de proposer d'intéressantes explications sur certains points, obscurs ou controversés, de notre passé local. Toutefois, il a déjà été reproché à l'auteur une certaine témérité dans l'échafaudage de ses hypothèses. Ses suggestions doivent donc être reçues avec prudence. Elles n'en demeurent pas moins précieuses car elles apportent d'utiles directions de recherche.

../...

Avant de présenter le contenu de l'ouvrage de Verbesselt, il convient cependant d'exprimer certaines remarques sur sa forme et de regretter que ce livre, dont le prix n'est pourtant pas négligeable, soit mal broché et contienne des reproductions d'une qualité très médiocre. Cela vaut surtout pour les cartes, auxquelles l'auteur recourt souvent dans son exposé mais que leur illisibilité rend inutiles au lecteur.

+
+ +

Cadre géographique.

Verbesselt commence son tableau général sur Uccle par une description du cadre géographique. Aspect primordial car ce sont ces données physiques (relief, présence d'eau, fertilité du sol, etc...) qui ont déterminé l'emplacement des premiers groupes humains sur notre territoire.

L'auteur insiste sur le nombre et l'importance des moulins à Uccle, particulièrement le long du Geleytsbeek. Ce qui laisse supposer que leur rôle économique ne se limitait pas au traitement de la seule production locale mais s'étendait sur une zone bien plus large que la vallée uccloise.

L'accent est également mis sur les différences qui opposaient les deux principales rivières d'Uccle: l'Ukkelbeek, le long duquel se sont surtout développés des fermes et des manoirs, et le Geleytsbeek, d'abord riche en moulins.

S'il n'y a rien de particulièrement neuf dans les constatations qui précèdent, Verbesselt décrit par contre le réseau routier d'une manière qui s'écarte des explications traditionnelles.

Il suppose notamment qu'un des trajets de l'ancien " Waelsche Weg " (plus tard chaussée de Waterloo) aurait pu se confondre avec le " Carloosche Baene " qui reliait Carloo (Place Saint-Job) à Bruxelles (par les actuelles rues Edith Cavell et Copernic). Ce dernier chemin longeait la Forêt de Soignes, qui s'étendait plus à l'Ouest qu'aujourd'hui, et traversait des hameaux comme le Coevoet (rue Edith Cavell à l'emplacement de l'actuel restaurant du Hoef). Tandis que le trajet correspondant au tracé actuel de la chaussée de Waterloo coupait à travers bois et ne rencontrait aucune habitation, tout au moins à Uccle.

Dès lors, il est permis de se demander si avant le XVI^e siècle, date du début du pavage de la chaussée de Waterloo, cette liaison Nord-Sud ne passait pas principalement par le " Carloosche Baene ".

Un autre axe important, Nord-Sud également, était constitué de l'ancien " Nijvelse Baan " qui, selon Verbesselt, devait suivre à partir de Calevoet (à l'angle des actuelles chaussée d'Alseberg et rue de Linkebeek) le lit du Geleytsbeek, par les actuelles rue Keyenbempt, rue de l'Etoile et chaussée de Neerstalle. C'était sans doute ce chemin-là que devaient emprunter voyageurs et commerçants avant la création de la chaussée d'Alseberg en 1726 et non les itinéraires imaginés par Crokaert dans son étude sur les chemins d'Uccle (2). La route longeant le Geleytsbeek paraît en effet plus plausible, car elle évite les fortes pentes et passe par les petits centres économiques que les moulins étaient jadis.

Quant au Dieweg, source déjà d'une abondante littérature historique, Verbesselt refuse d'y voir un tronçon de la chaussée romaine Bavai-Asse. Si l'historien juge ainsi qu'on a surestimé son importance, il n'en souligne pas moins le rôle capital joué par le Dieweg dans le développement d'Uccle. Et ceci parce qu'il constitue l'axe de ce qui fut sans doute la plus ancienne zone de culture d'Uccle. Plus précisément à l'endroit où la voie suit la crête qui sépare les vallées de l'Ukkelbeek et du Geleytsbeek.

L'analyse d'anciens plans cadastraux permet en effet de reconstituer dans cette zone une division du sol en grandes parcelles cultivées de forme régulière et de superficie plus ou moins égale.

Cette régularité résulte sans doute d'une exploitation du sol organisée collectivement et remontant à une époque ancienne. Certains toponymes, comme le Moerkouter, évoquent une " cultura ", ce qui entraîne Verbesselt à s'interroger sur une origine gallo-romaine. Mais la prudence s'impose, particulièrement lorsqu'il s'agit de datations antérieures au XI^e siècle.

Cette vieille aire de culture, au centre de laquelle se trouvait le champ de l'Ukkelbeek (à l'endroit de l'actuel Parc du Wolvendaël) aurait eu comme limites extrêmes: au Nord, l'Ukkelbeek (avenue De Fré), à l'Est, la Forêt de Soignes (chaussée de Waterloo), au Sud, le Geleytsbeek (chaussée de Saint-Job), à l'Ouest, les terres basses et humides du Bempt (vers Drogenbos).

Les autres parties d'Uccle ont connu par contre une division cadastrale irrégulière qui correspond davantage à des défrichements individuels réalisés à une époque plus récente.

.../...

Le centre d'Uccle.

Verbesselt aborde ensuite la petite agglomération d'Uccle, à l'endroit où s'élève toujours l'église Saint-Pierre. L'auteur avait déjà fait remarquer plus avant qu'aucun axe routier important ne traversait le village. Ici, il démontre que son emplacement n'était pour autant pas dû au hasard, mais bien à la combinaison de différents avantages (confluent de deux ruisseaux; bonne exposition des terres, etc..) qui y rendait possible l'installation d'une petite communauté humaine.

Plus originale son hypothèse selon laquelle un complexe fortifié ou "motte" féodale (comprenant aussi le site de l'église) aurait été aménagé en cet endroit. Verbesselt en retrouve la trace à travers certaines particularités, ou anomalies, qu'il décèle sur les cartes et plans cadastraux. S'il en était bien ainsi, la présence d'un tel château serait à rapprocher de l'existence d'un "droit d'Uccle" dont le ressort s'étendait sur une grande partie du Brabant mais dont l'origine reste obscure. La suite du travail, plus proprement historique, éclaire ces considérations. L'idée-force de l'étude de Verbesselt est en effet qu'Uccle aurait été au centre d'un vaste domaine relevant directement des comtes, puis ducs (à partir de 1106) de Brabant.

(à suivre)

AMEEUW Patrick.

(1) WAHA (Michel de) La Mise en exploitation du sol anderlechtois (XIe - XIIIe siècles) dans Cahiers bruxellois, t. XXI, 1976.

(2) CROKAERT (Henri) Les Chemins d'Uccle au temps jadis, dans Le Folklore brabançon, n° 173, mars 1967.

A PROPOS DU CREETMOLEN (Addendum).

M. Jacques Lorthiois nous a communiqué quelques indications supplémentaires sur cet ancien moulin ucclois, qui viennent compléter les données parues dans notre numéro précédent. En voici les plus significatives :

Machinerie.

En 1686, il s'agit déjà d'un moulin à grain, avec bâtiment de pierre. Sa valeur est alors estimée à 1.000 florins. Il est loué 170 florins l'an (1).

Avant 1692, la chute est de 9 1/2 pieds (2).

En 1762, le moulin est dénommé " Creetmolen tot Neerstalle mette huyzinghe, stallinghe, ... ". Le bail est de 12 ans, le loyer est de 540 florins par an, payable à la St. Jean (3).

En 1827, la production est de 7520 hectolitres (8).

En 1833, le moulin est toujours rangé dans la 1ère classe, et comporte comme en 1816 2 tournants et 3 paires de meules. Il est alors en bon état (4).

Propriétaires.

On notera que la famille " de la GREVE " est orthographiée " de LANGERWEZ ".

On retrouve cette famille comme propriétaire vers 1660 (5) et en 1686 (1).

En 1749, (17 MAI), il appartient pour moitié à Marie de Proost, épouse de Jean Baptiste van Langenhove suite au décès de son père et par moitié à Françoise de Proost, fille de Jean de Proost, âgée de 18 ans, par décès de Jean Parys, son grand père maternel (6).

En 1833, le moulin appartient encore à P. Van Langenhoven (4).

Meuniers.

En 1686 : Jan de Keyser (1).

En 1755 (17 juillet): Peter Van Dievoet (7)

En 1762 (20 février): Cornelis Vleugels, époux d'Elisabeth Herinckx (3).

En 1827 : J.B. Van Heyenbeeck (8).

En 1833 : J.B. Van Heymbeck (4).

+ + +

(1) AGR - Archives écclés. 31348.

(2) Martinez D.F. " Het recht domaniael " p. 263.

(3) AGR - Waerseggers, G.J.B. 18545 acte 16.

(4) B.R. Fonds Van der Maelen II 386/11.

(5) AGR. Chambre des tonlieux 79.

(6) AGR. Cour féodale de Brabant rég. 71 folio 1089-1099.

(7) AGR. Ch. des Tonlieux 78 folio 68.

(8) AGR. Contribution du Brabant 143 n° 52.

APPEL A NOS LECTEURS.

Nous reproduisons ci-après un dessin à la plume du XVIIe siècle, attribué à A. Genoels.

Cette vue se trouve au verso d'un dessin représentant le centre d'Uccle et qui sera reproduit dans notre ouvrage sur l'histoire d'Uccle.

Malgré la présence de ce qui ressemble à un manoir, nous n'avons jusqu'ici pu identifier le site que l'artiste a représenté.

C'est pourquoi nous aimerions recevoir toutes les suggestions que nos lecteurs pourraient nous faire à ce propos. Nous les remercions d'avance.

P. AMEEUW.

.../...

vue proche de Bruxelles



LES FIEFS TENUS DU BRABANT SOUS UCCLE EN 1440.

- Willem de Loze, chanoine d'Antwerpen tient sept bonniers de terre.
- Cathelijne van Coudenberge fille de Jean, par achat de Cathelijne Platmans, fille de Guillaume, tient sept bonnier de bois.
- Hubbrecht Gobbels tient six journaux de terre et de bempt à Paephem près du moulin d'Amelriex Taijs.
- Henrik Magnus tient la cense " Hof ten Hane " avec maison, terres, prés, bois et étang sous Stalle.
- Cornelijs van Bredeijke tient trois bonniers de terre venant de Wouter van Bredeijke.
- Jan Meerte fils de Jean, par cession de Jan van Careloe son oncle, auparavant Jan de Careloe, fils de Jean, tient trente bonniers de terre, prés et bois sous Carloo.
- Jan Meerte fils de Jean, tient deux maisons et dépendances de trois journaux de terre, tenu du Fief de la Corne.
- Jan Roelofs par achat de Guillaume van Buijsegem dit Buijs, fils de Ghijs, tient huit bonniers de terre. Tenus ensuite par Maître Jean Roelofs suite au décès de son père Jan.
- Daniel de Tambuse au nom de la fabrique de St. Pierre à Uccle tient une rente annuelle contrepannée sur huit bonniers de terre.
- Colart Boets par achat de Jan Roelofs tient une rente de quatre florins contrepannée sur huit bonniers de terre près du Zantbeek.
- Jan Goele par achat de Jan Roelofs tient la cense du Zantbeek avec deux bonniers de terre.
- Jan Offhuijs par achat d'André van Perke et Machtilde van Perke tient douze bonniers de terre et prés.
- Heer Jan van der Meeren, de Zaventhem, chevalier, tient vingt bonniers de terre.
- Heer Jan van Kersbeke, chevalier, par trépas de son père Wouter, fils de Jan, ensuite Gilles van Sweveghem et Dame Marguerite Pipenpois, épouse de Symon van Ophemp, d'Overhem, tient la cense d'Overhem avec moulin, bois, prés et terres.
- Jan van Kersbeke suite au trépas de son père Wouter, tient sa maison et moulin de Stalle avec quatre bonniers trois journaux de prés. Ce bien venait de Dame Aleijde de Stalle, dame de Rivieren, fille de feu Florent.
- Otte van Kuijst, bâtard, tient une rente sur Stalle.
- Meeuwart Cluting, par trépas de son père Wouter, tient une maison et dépendances avec cinq bonniers de terre.
- Gilles 't Sestaers, censier, par achat de Jan van Kersbeke, chevalier, tient un " Elsbroeck " sous Stalle.
- Marguerite Scoeninx suite au trépas de son père, tient une maison et un journal de terre.
- Henry de Stalle dit de Beerssele, tient sept bonniers de terre et l'usufruit de cent bonniers de bois, venant de Lisbeth van Hellebeke, fille de Godevaard. Ce bien passe ensuite à Dame Marie de Stalle épouse d'Henry de Witthem et puis à Henry de Witthem fils d'Henry.
- Monsieur Jean de Hertoge fils de feu Gilles; Otte de Hertoge fils de Gilles 's Hertogen, de Bruxelles, tient six bonniers de terre.
- Jan Reijniers, soen van den Beghijnen, tient quinze bonniers de terre. Ce bien passe ensuite à Henri van Grimberghen fils de Michel, héritier de Jean et puis à Jean van Grimbergen fils de Jean.

(à suivre)

H. de Pinchart.

*L'épouse de Servois de Broot x de Kersbeke
était la fille de sire Jean de Kersbeke et fut la
fille de Wolter de Kersbeke.*

Wouter ci dessus

cf. n) Genealogie: Generation II 1 page 30

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

La sucrerie de Waterloo (2)

L'industrie sucrière représente en 1836 une activité "de pointe". Les débuts de la culture de la betterave en vue de la production de sucre remontent au blocus continental imposé par l'Angleterre à l'Europe depuis 1806. C'est en 1811 qu'eurent lieu chez nous les tout premiers emblavements. Si, sous le régime français, l'intention de diffuser la nouvelle culture est appréciable, les résultats sont en revanche assez médiocres. La rareté relative de la plante provoqua un manque de graines; l'affectation des terres à d'autres cultures et, parfois, l'inadaptation des sols expliquent ce demi échec. La période hollandaise voit la reprise du commerce avec les colonies et se solde donc par la stagnation de l'industrie nouvelle. La betterave ne se maintint que pour l'alimentation du bétail.

Vers 1835, la betterave connaît un premier essor. L'indépendance de la Belgique, avec ses conséquences économiques difficiles, orientera les entreprises vers l'exploitation des richesses potentielles du pays; de plus, les Hollandais imposeront un droit de péage important sur l'Escaut, réduisant les arrivages de sucres exotiques : les importations tombèrent de 26.242 tonnes en 1829 à 6.770 en 1831; enfin, une législation protectrice sur les sucres indigènes a dû faire miroiter la possibilité de profits auprès des nationaux entrepreneurs et perspicaces. Le sucre de betterave fut taxé pour la première fois par la loi du 4 avril 1843 seulement. Cette branche agro-alimentaire a alors connu une progression quasiment continue : en témoigne encore sa vitalité actuelle (2).

Nous ignorons les causes précises de l'arrêt des activités de la fabrique de Waterloo. Une cause générale peut être avancée: l'isolement géographique de la commune. La sucrerie avait en effet "raté" le canal de Charleroi à Bruxelles et la ligne ferroviaire desservant Waterloo (ainsi que le canal à Luttre) ne fut inaugurée qu'en 1874. Elle vaut surtout pour l'entreprise gérée par François CAPOUILLET depuis 1851. La Raffinerie Nationale qui l'avait précédée n'a cessé de mendier des prêts auprès de la Société Générale et de sa filiale la Société Nationale pour Entreprises industrielles et commerciales. L'essentiel de ses difficultés semble donc résulter d'un manque de liquidités. Le capital de départ était composé pour près de la moitié d'immeubles, et les frais de premier établissement (bâtiments de Waterloo et de Rhode) ont dû rapidement absorber une bonne partie du reste avant même qu'elle ait produit quoi que ce soit.

*

L'implantation d'un bâtiment industriel d'une telle envergure dans une commune alors à vocation encore essentiellement agricole a bouleversé le paysage : environnée de terres cultivées, sauf de l'autre côté de la chaussée de Tervuren où une importante surface boisée subsistait encore en 1837, elle a dû constituer une "curiosité" pour les villageois.

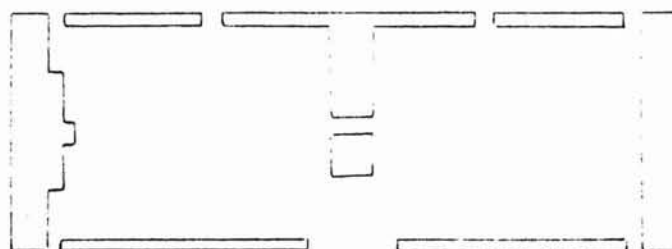
L'article de presse qui relate la pose de la première pierre est significatif de son attrait avant même que la sucrerie soit construite : "... des drapeaux pavoisaient la nouvelle route de Mont-Saint-Jean à Tervuren, ainsi que la grande plaine pour arriver à la station où la fabrique sera construite. L'emplacement était déjà tracé. Un drapeau flottait à chaque angle. Le cortège s'est mis en marche vers midi". Après la bénédiction de la première pierre par le curé de Waterloo, "le banquet de 40 couverts a eu lieu à une heure sous une tente construite à cet effet (...). Une foule considérable s'est réunie de plusieurs communes des environs" (3). Un repas était donné par la même occasion à 500 ouvriers à l'auberge "Jean de Nivelles", ce qui suggère que la main-d'oeuvre mobilisée fut à la mesure de la tâche et du temps minime qu'il fallut pour l'accomplir.

L'affectation primitive des bâtiments est effacée des mémoires par le temps et est d'une lecture actuelle peu aisée du fait du manque de spécificité des divers bâtiments. Il ressort néanmoins clairement de la seule illustration que nous possédions de la sucrerie en activité (4) que la zone de production se trouvait au nord, la ferme au sud, le bâtiment en forme de T prolongé par le corps de logis assurant la transition.

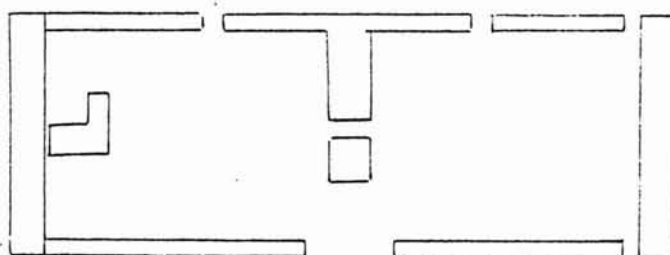
Il ne subsiste de la fabrique proprement dite que le mur gouttereau septentrional et la base des deux pignons. Elle se composait de deux niveaux et était surmontée d'un clocheton avec girouette. Au rez-de-chaussée devaient se dérouler les principales phases de la fabrication du sucre. Tout d'abord, le nettoyage des racines, fait à la main à l'aide d'un long couteau; deux femmes pouvaient traiter de 3 à 3,5 tonnes en une journée de 12 heures. Puis venait éventuellement le lavage dont le but était de ménager les lames de la râpe à laquelle les racines allaient ensuite être soumises; cette opération étant considérée comme facultative à l'époque où fonctionnait la sucrerie, la tradition orale qui voudrait que celle-ci n'ait jamais fonctionné par manque d'eau se révèle sans fondement.

Le râpage, destiné à faciliter l'extraction du sucre, était traditionnellement effectué par un moulin actionné par des boeufs, mais on sait qu'en 1837 la fabrique utilisait déjà la vapeur comme force motrice. Le danger d'explosion des chaudières faisait recourir au placement des générateurs à l'extérieur des fabriques. Il est clair que celui de la fabrique de Waterloo se plaçait dans le petit bâtiment sur cave (9 x 6 m) greffé à la fabrique; sa cave se justifiait pleinement pour la réserve de combustible. La seconde sucrerie de Waterloo, celle de CAPOUILLET, possédait trois machines à vapeur (5). Peut-être est-ce la raison pour laquelle ce petit bâtiment fut reconstruit en 1852. La cheminée devait atteindre 40 mètres de haut. Le tout fut démoli en 1910, en même temps que le bâtiment de la fabrique.

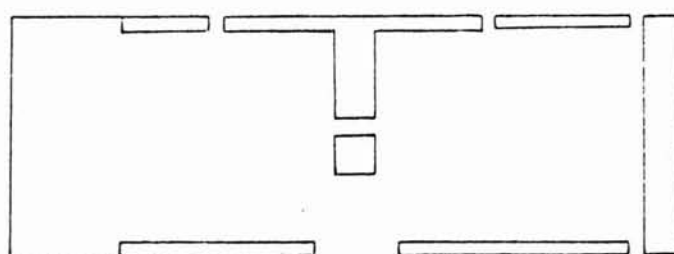
Après le râpage, le pressage permettait d'extraire le suc. L'élimination des dernières particules solides et liquides étrangères au sucre (défécation) se faisait en chaudière au moyen de sang de boeuf et d'acide sulfurique neutralisé par de la chaux et du charbon animal. Le suc était ensuite concentré par évaporation dans des bacs de faible hauteur, mais de grande surface. Dans le sirop maintenu en ébullition, on ajoutait alors comme décolorant 5 kg de charbon animal, puis 1 l de

EVOLUTION DU PLAN DE LA SUCRERIE DE WATERLOO DE 1837 A 1910

1837



1852



1910

sang, 2 l de lait ou 5 oeufs délayés dans de l'eau pour clarifier le sucre. Pour éliminer le charbon et les autres impuretés, le sirop était alors filtré sur une toile tendue sur une claie en osier. C'est le grand développement longitudinal du bâtiment (80,50 x 16 m) qui donne à penser que le rez était affecté à toutes ces opérations, l'étage étant réservé au repos et à l'entreposage du sucre, versé dans de grands vases coniques en terre cuite d'environ 50 l, d'où il était extrait après séchage complet, ce qui pouvait prendre un mois et demi.

En amont de la fabrique se trouvait le magasin à betteraves (G) doté de conduits d'aération et de deux cheminées : sensible à l'excès de chaleur et d'humidité et au gel, la betterave se conserve mieux dans des courants d'air chaud. Le semis se fait en mars-avril, la récolte en octobre, qui marque le début de la "campagne" des sucreries. Celles-ci employaient des ouvriers saisonniers jusqu'à épuisement de leur récolte. Séparés de la racine lors de l'arrachage, les feuilles et les collets étaient laissés sur le sol comme fumure. Il fallait environ 60 "ouvriers, femmes et enfants", pour arracher 1,5 hectare en un jour. Les betteraves étaient laissées sur place quelques jours avant d'être transportées aux magasins pour permettre l'évaporation d'une partie de leur eau.

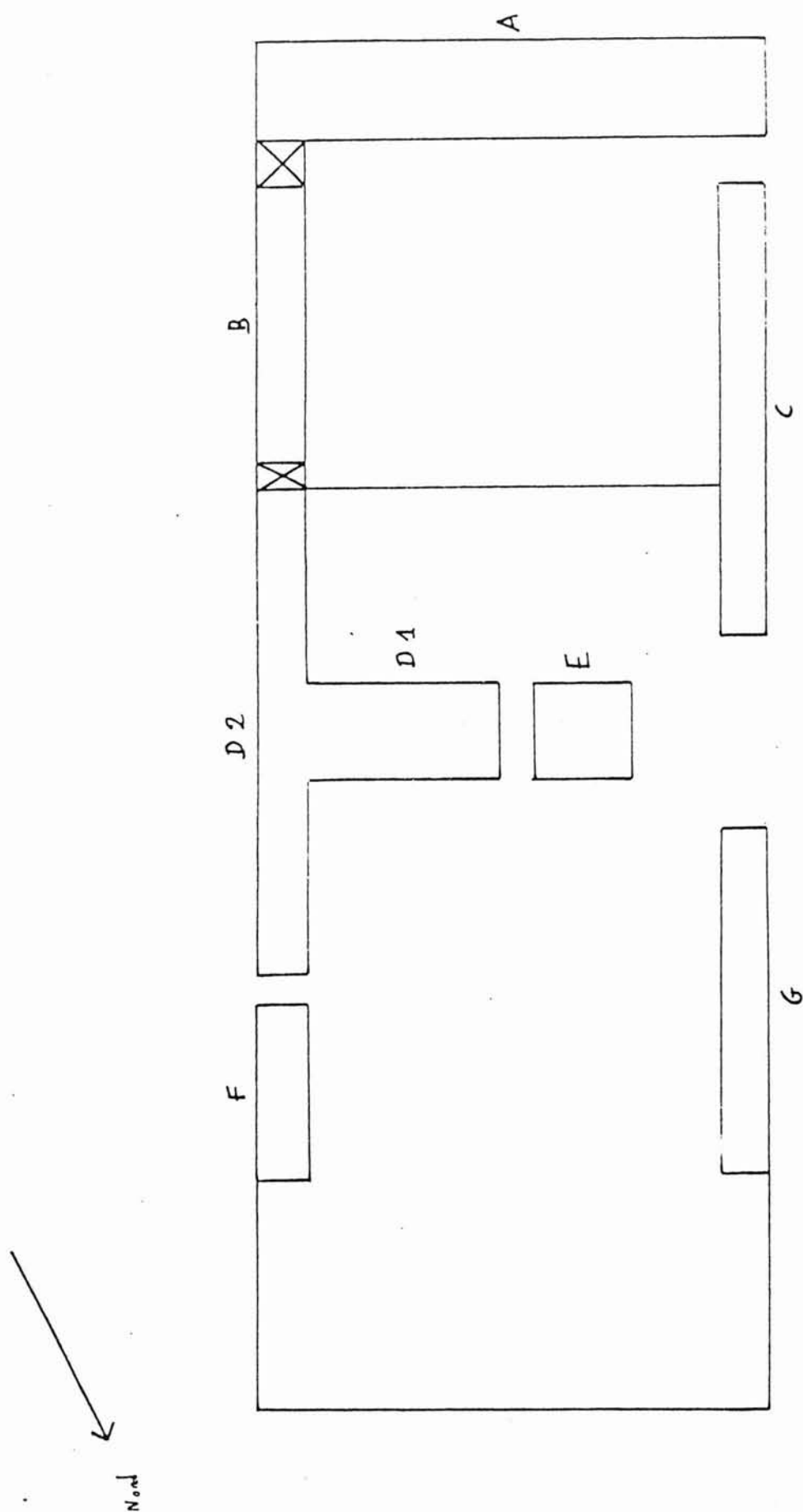
En aval de la fabrique se trouvait la fabrique de noir animal, aujourd'hui dépourvue de ses cheminées (F). Les baies de ce bâtiment, comme celles de l'ancien magasin à betteraves, ont été obturées vraisemblablement quand les bâtiments furent transformés en studio de cinéma.

Les écuries et les bouveries (D 1 et D 2) sont divisées en nefs par des colonnades de pierre bleue; elles comportaient des rigoles d'écoulement des urines. On pouvait y abriter 28 chevaux et environ 80 boeufs, engraisés par les déchets de fabrication. A l'étage de ces bâtiments en forme de T se trouvait un fenil.

Le corps de logis carré (E) est à trois niveaux. Le rez était très certainement affecté aux bureaux et services administratifs de l'exploitation, alors que le premier étage (séjour) et le second (chambres) constituaient les appartements privés du gérant. Ce bâtiment est généralement appelé "le château" ou "la maison aux lions" à cause des fauves de pierre achetés par GOBBE pour décorer l'entrée, selon la tradition orale lors d'une vente publique au château d'Argenteuil.

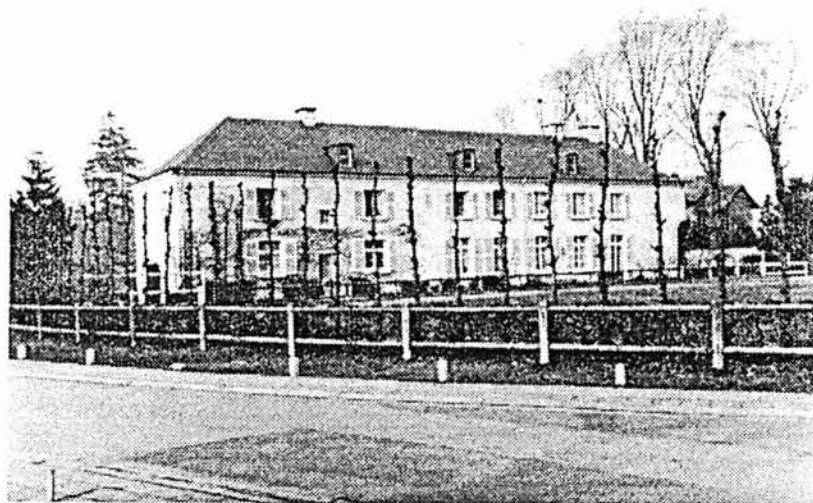
Les ailes basses de la cour méridionale (B et C) ont été considérablement transformées au XXe siècle. Elles ont pu contenir une série d'ateliers de réparation et de remise du matériel d'exploitation de la ferme. On sait qu'en 1844 existait du matériel de forge, de moulin à farine et de basse-cour (6).

Il est important de rappeler que la betterave entre dans un processus de rotation des cultures qui peut s'étendre de trois à cinq ans. Aussi une fabrique possédant ses propres cultures, comme c'était le cas de la sucrerie de Waterloo, est-elle amenée à récolter d'autres plantes. Voilà qui explique les dimensions de l'énorme grange (80,50 x 15 m), divisée en trois nefs par 18 piliers en briques (A).

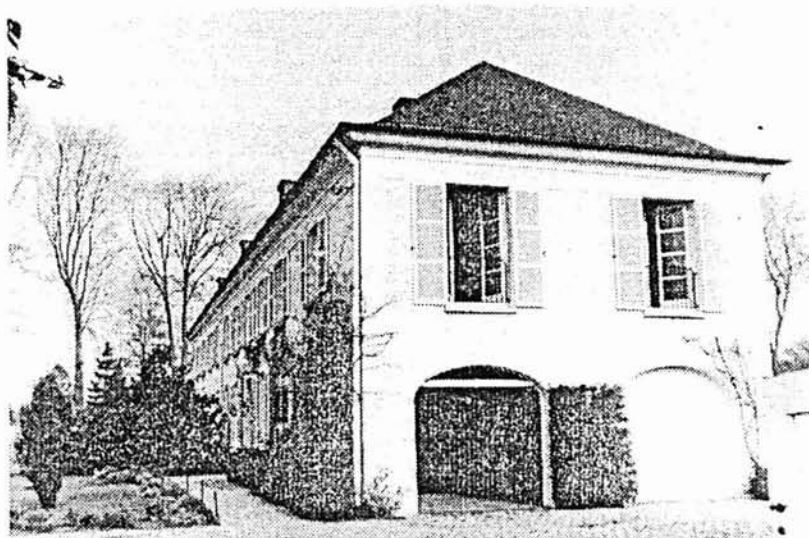
AFFECTATION PRIMITIVE PROBABLE DES BATIMENTS DE LA SUCRERIE DE WATERLOO

FERMES RHODIENNES AYANT DEPENDU DE LA S.A. "RAFFINERIE NATIONALE"

Ferme
Sainte-Gertrude



Ancienne ferme
DE DOBBELEER
(avenue Jonet)



Malgré l'importance de la main-d'oeuvre (150 ouvriers vers 1870, plus le personnel plus stable de la ferme), le seul corps de logis mentionné tant que les bâtiments servaient de sucrerie est celui du gérant. On peut en conclure qu'elle était entièrement saisonnière ou recrutée dans les environs immédiats.

*

Les bâtiments se caractérisent par leurs composantes néo-classiques : symétrie, homogénéité (surtout dans les façades extérieures pour impressionner les passants), horizontalisme (accentué par les sous-bassements légèrement saillants et les cordons de briques entre les baies du second niveau des ailes basses, ainsi que par la faible pente originelle des toitures et par les corniches), calme et dépouillement (formes élémentaires : arc, triangle, rectangle; sobriété du décor), façades-écrans (baies aveugles, étagements apparents ne correspondant pas toujours à la réalité).

Nous sommes donc en présence d'une architecture où les données esthétiques priment sur les données fonctionnelles. Seul le corps de logis et la grange sont aisément identifiables, ailleurs les bâtiments apparaissent interchangeables.

Le statut social des fondateurs de la "Raffinerie Nationale de sucre indigène et exotique", leur origine bruxelloise, le prestige de la société, mais aussi la foi incommensurable dans la nouvelle industrie se sont alliées pour donner au site de Waterloo son caractère triomphaliste et a entraîné l'importation d'un style "made in Brussels". L'architecte est inconnu, mais on peut établir des correspondances stylistiques avec l'hospice Pachéco, d'Henri PARTOES (1824), le théâtre de la Monnaie, de DAMESME (1819) ou la place des Barricades, de Jean-Baptiste VIFQUAIN. Du côté des réalisations industrielles, on songe naturellement au "grand frère" qu'est le Grand Hornu (à partir de 1820), mais là, la monumentalité s'ajoute à la sobriété.

Dominique WILLEMART

(1) Voir le début de cet article dans Ucclesia, n° 113, novembre 1986.

(2) Moniteur belge, 11 août 1845.

P. WAHL, Evolution historique et économique de l'industrie sucrière belge, s.l., 1947.

M. DUBOIS, La culture de la betterave sucrière en Belgique, thèse de doctorat à l'Université de Liège, 1937.

H. SACHS, Les débuts de l'industrie sucrière en Belgique, dans La sucrerie belge, n° 11, février 1932.

N. BRIAVOINNE, De l'industrie en Belgique. Causes de décadence et de prospérité. Sa situation actuelle, Bruxelles, 1839.

(3) Journal de la Belgique, n° 123, 2 mai 1836.

(4) Edwin TOOVEY, Fabrique de sucre de betterave à Waterloo, dans La Belgique industrielle. Vue des établissements industriels de la Belgique, Bruxelles, Jules Géruset, 1854, 2e série, pl. 102.

(5) Archives communales de Waterloo, Registre aux délibérations du Conseil Communal, n° 238 (2 août 1851).

(6) A.G.R., Société Générale, 3480.

Het dagelijks leven onder het Frans bewind (XIII)

Om hun eenheid te vervoegen, moesten de soldaten van Napoleon soms lange afstanden afleggen. Dit gebeurde doodeenvoudig te voet, met dagelijkse tochten van een dertigtal kilometers. Zo vonden wij de "feuille de route" van Fernand DUMOULIN, 25 jaar oud, die zich van Saint Lô naar Brussel moest begeven, om aldaar bij de prefekt van de Dijle zijn rechten tot amnestie te rechtvaardigen, als deserteur van vòòr 1806. Het dokument werd ondertekend op 12 juli 1810 door een zekere CLEMENT, "Secrétaire Général de la Préfecture faisant fonction de Commissaire des Guerres à St-Lô".

Aan DUMOULIN werd een mandaat afgegeven van fr. 3,30 voor zijn reiskosten tot Caen "y compris le rappel de Carentan à St-Lô" en een ander mandaat van fr. 0,75 voor zijn verblijf te St-Lô. De datum waarop hij te Bayeux aankwam is niet vermeld, maar dat zal waarschijnlijk wel op 12/07/1810 geweest zijn, aangezien hij de 13e logeerde te Caen. Zijn bewijs werd aldaar getekend door J. GIERRE. V00r zijn vertrek ontving DUMOULIN een mandaat van fr. 4,80 voor zijn reiskosten tot Rouen.

Op 14/07/1810 logeerde hij te Argence en op de 15e te Lisieux waar zijn bewijs ondertekend werd door LOUVRIER. Schijnbaar moest hij een vervoermiddel gehad hebben tussen Lisieux en Rouen waar hij via Bernay en Bourgthéroulde op 16/07 aankwam. Hij kreeg er zijn soldij tot Amiens : fr. 2,90. Vervolgens logeerde hij te Cailly op 17/07 en te Neufchâtel op 18/07. Hij kreeg soldij van Amiens tot Valenciennes : weer eens fr. 2,90. Hij logeerde te Amiens op 20/07. Naderhand, werd de reiswijzer niet meer zo goed ingevuld. Fernand moest waarschijnlijk gelogeed hebben te Albert, Bapaume, Cambrai en Valenciennes, waar hij fr. 1,20 ontving als soldij tot Bergen (België). In Bergen kreeg hij zijn soldij tot Brussel : fr. 1,65. Zijn bewijs werd ondertekend door BOURLARD. Op 25/07 kwam hij aan te Nijvel. Hij werd daar gecontroleerd op 27/07. Het laatste opschrift luidt als volgt : "Vu par nous, préfet de la Dyle, pour rester provisoirement dans ses foyers, Bruxelles, le 27 juillet 1810. Pour le préfet du Département de la Dyle (gevolgd door de onleesbare handtekening van een ambtenaar)".

Dit was het reisverhaal van Fernand DUMOULIN op weg naar Brussel. Hij heeft veel geluk gehad. In het algemeen was de franse overheid niet zo mals tegenover deserteurs en dienstweigeraars.

Jongens van bij ons in de franse legers

BOON Corneil : geboren te Alseberg op 03/07/1792 als zoon van Philippe en Emerens HEIZEY. Corneil was dienstknecht te Rode waar hij bij Renier VAN SAET woonde.

Persoonsbeschrijving : bruine haren en wenkbrauwen, bruine ogen, laag voorhoofd, middelmatige neus en mond, kleine kin, rond aangezicht, hooggekleurde huid. Zijn nummer bij de lotentrekking : 46. Hij werd goed bevonden voor de legerdienst en werd ingelijfd in het 124e linie regiment, 4e bat., compagnie der grenadiers. Werd opgenomen in het hospitaal van Stettin op 01/09/1813 en bezweek aan zijn verwondingen op 06/10/1813. (Reg. 229-230, Extr. mortuaires, doss. 17).

(wordt vervolgd)

Raymond VAN NEROM